Déclaration CAPD du 30 juin 2020

Aujourd'hui mardi 30 juin 2020, jour d'une CAPD devenue si rare, nous allons traiter des passages à la HC et à la classe exceptionnelle. Nous, représentants et représentantes du personnel du SNUipp-FSU, pourrions redire et développer dans cette déclaration préalable ce qui sera toujours notre boussole : l'avancement de tous et toutes à



un rythme unique sans distinction de postes ou encore de fonctions et le refus d'un avis complètement figé pour les prochaines promotions. Nous l'avons toujours dit haut et fort : il est tout aussi exceptionnel de tenir jusqu'à 60 ans voire plus dans une classe que d'assurer la fonction de directeur.trice ou encore de CPC... Nous sommes tous et toutes exceptionnelles comme vous nous le rappelez souvent, nous demandons à ce que cela soit traduit en acte!

Mais avant de parler des promotions, permettez nous un petit rappel du contexte actuel....

Depuis le 13 mars, au prétexte de la crise sanitaire et de l'Etat d'urgence des bouleversements sans précédent se mettent en place contre l'École publique Française. Sans réflexion collective, sans débat démocratique, le ministre, aidé de tout son aéropage complètement déconnecté de la réalité du terrain, continue d'assembler les différentes pièces de son puzzle d'école libérale. Il assemble progressivement tous les morceaux. La logique de transformation de l'école suit la même que celle qui a tranformée notre hôpital public. Sous couvert de plus d'efficacité, des tâches et des situations qui rendent le travail insensé ou amputé de ses valeurs fondamentales...

A grands coups d'annonces médiatiques, il accélère et saisit toutes les occasions qui se présentent à lui pour enfoncer le clou : Test grandeur nature d'un enseignement numérique « à distance », création d'un statut fonctionnel des directeur trice, mise en place des 2S2C avec limitation de l'École aux savoirs dits fondamentaux, formations des professeur es des écoles cantonnée au français et aux mathématiques, évaluations nationales pour l'ensemble des classes...

Et ce n'est pas tout: mise en place d'un protocole technocratique, promotion des « vacances apprenantes » autant d'éléments qui constituent, au regard de ses objectifs, une série d'opportunités majeures permettant des bouleversements dont l'École Publique Française ne pourra se remettre et aboutissant à la mise en place d'une école ultralibérale à deux vitesses.

Dès septembre 2020, L'École Publique pourrait basculer vers un système scolaire entrepreneurial et ubérisé, profondément inégalitaire et territorialisé, ne faisant plus reposer la scolarité que sur le capital scolaire, social et économique des familles.

Il ne faut pas se mentir, c'est tout le métier qui pourrait basculer à l'aide de cet ensemble d'injonctions libérales, coupées de la réalité de la classe et du terrain, vers un travail prescrit, automatisé.

Nous nous devons de prendre la mesure de ce choc sans précédent, de ses conséquences sociales et sociétales, de son aspect profondément inégalitaire.

À la gouvernance « planante » (coupée du terrain) et au pilotage par les évaluations, il nous faut opposer une école fondée sur l'articulation des apports du terrain et de la recherche, qui garantisse à ses personnels indépendance et se traduise par une formation professionnelle de qualité, le tout reconnu et valorisé de façon sonnante et trébuchante.

À la limitation de l'école aux savoirs prétendument « fondamentaux » et à la compétition de tous tes entre tous tes, véritable reflet du système économique qui nous entraîne dans sa chute, opposons et déployons partout une école du « Toutes et Tous capables », une école articulant la transversalité des Savoirs et permettant pleinement de construire une Culture commune, une école émancipatrice et libératrice s'appuyant sur les précieuses « ressources » que constituent la recherche et les mouvements d'Éducation nouvelle.

Dans ce contexte épidémique, l'hôpital public n'a tenu que grâce à l'abnégation et au sacrifice des personnels de santé qui ont à nouveau pu refaire du soin, rompant avec la tarification à l'acte, qui avait cours depuis des années. Quel paradoxe que ce soit au travers de la crise, qu'elles et ils aient pu refaire du soin!

Cela doit être un point d'appui pour faire entendre la nécessité de renforcer les personnels de l'Éducation Nationale dans un grand Service Public d'Éducation, unifié, garantissant l'accès aux savoirs et à la culture pour toutes et tous, de façon égalitaire sur tous les territoires de la République. L'École, en tant qu'institution, en tant que collectif d'apprenant es solidaires s'est arrêtée le 13 mars. Ce qui perdure depuis, c'est l'École d'un seul homme, l'École d'une doctrine et d'un système, dont le « marché » est le seul horizon!!

Faisons en sorte qu'elle ne soit pas morte ce jour-là au prétexte d'une crise dont elle n'est nullement responsable.

Oui l'École doit et peut être réformée. Mais la question de savoir « pourquoi ? » et « Par qui ? » doit être au centre des débats.